

Formations pédagogiques de l'Unité de pédagogie médicale (UPMed)

## Conditions générales de participation

Les conditions générales s'appliquent à l'ensemble des prestations de formation organisées par l'Unité de pédagogie médicale (ci-après : l' « UPMed ») de l'École de médecine (ci-après : l' « EM ») de la Faculté de biologie et de médecine (ci-après : la « FBM »), sous réserve d'autres règlements qui pourraient s'appliquer à certains programmes de formation, notamment des règlements spécifiques relatifs aux offres de formation développées en partenariat avec d'autres institutions.

### Public cible

L'offre de formation de l'UPMed s'adresse prioritairement à l'ensemble des enseignant·e·s de la FBM et du Centre hospitalier universitaire vaudois (ci-après : le « CHUV ») qui participent à la formation médicale prégraduée de l'EM (ci-après : les « enseignant·e·s internes »). L'offre est ouverte aux établissements affiliés qui prennent en charge des étudiant·e·s de médecine de l'EM, par exemple dans le cadre des enseignements cliniques (ci-après : les « enseignant·e·s affilié·e·s »), et dans certains cas aussi à d'autres partenaires impliqués dans la formation médicale prégraduée (ci-après : les « enseignant·e·s externes »).

### Présentation de l'offre de formation

L'offre de formation de l'UPMed est publiée, sous forme de fiches descriptives, sur le site web de l'UPMed ([www.unil.ch/upmed](http://www.unil.ch/upmed)).

### Modalités d'inscription

Les inscriptions sont prises en compte par ordre d'arrivée et dans la mesure des places disponibles. Les enseignant·e·s internes et affilié·e·s ont la priorité sur d'éventuel·le·s candidat·e·s externes.

Le/la candidat·e inscrit·e à une formation reçoit, par courrier électronique, une validation de son inscription. Sauf exception spécifiée dans les fiches descriptives, les candidat·e·s doivent s'inscrire pour toute la durée d'une session de formation.

### Coûts des formations

Le coût de chaque formation est indiqué sur sa fiche descriptive. Chaque fiche spécifie également dans quelles conditions l'EM prend en charge les frais de formation des enseignant·e·s internes et affilié·e·s.

- TeachUP universitaire [4 jours] : 1'200.- CHF
- TeachUP clinique [2 jours] : 600.- CHF
- Atelier [1/2 journée] : 150.- CHF
- Atelier midi : 75.- CHF

### Modalités de désistement aux formations

Sauf disposition particulière spécifiée dans les fiches descriptives, les participant·e·s peuvent, jusqu'à 30 jours avant le début d'une formation, renoncer à participer à une formation sans motiver leur retrait. Ce désistement doit se faire par courriel auprès du secrétariat de l'UPMed ([upmed@unil.ch](mailto:upmed@unil.ch)). Dans ce cas, aucune facture n'est émise par l'UPMed.

Les désistements signalés moins de 30 jours avant le début de la formation mènent aux modalités de facturation suivantes :

- lorsque le désistement intervient moins de 30 jours avant le début de la formation, 75% des frais de formation sont remboursés ;
- lorsque le désistement intervient moins de 14 jours avant le début de la formation, 50% des frais de formation sont remboursés ;
- le/la participant·e qui ne se présente pas à la formation sans en avoir informé l'UPMed n'a droit à aucun remboursement des frais de formation.

En cas de désistement d'un·e enseignant·e interne ou affilié·e inscrit·e pour une formation dont les frais sont pris en charge par l'EM, les frais suivants s'appliquent à titre de pénalités :

- lorsque le désistement intervient moins de 14 jours avant le début de la formation, 25% des frais de formation sont facturés directement à l'enseignant·e interne ou affilié·e qui s'est désisté·e ;
- l'enseignant·e interne ou affilié·e qui ne se présente pas à la formation sans en avoir informé préalablement l'UPMed par courriel doit payer 50% des frais de formation. Une pénalité forfaitaire de minimum 50.- CHF est applicable.

En cas de désistement, le/la participant·e a la possibilité, sans conséquences financières, de se faire remplacer par un·e collègue répondant aux critères d'admission de la formation.

### **Annulation de la formation**

L'UPMed se réserve le droit d'annuler une formation. Les participant·e·s en sont alors informé·e·s par courriel au plus tard 14 jours ouvrables avant la date de ladite la formation. En cas de force majeure, la formation peut être annulée à la dernière minute. Les participant·e·s sont alors prévenu·es par courriel.

Indépendamment de la raison ayant conduit à l'annulation d'une formation, aucune facturation n'aura lieu et des frais de formation déjà payés seront remboursés. Dans la mesure du possible, toute formation ayant dû être annulée par l'UPMed sera reproposée aux participant·e·s à une date ultérieure. Aucune indemnité en lien avec cette annulation ne peut être réclamée à l'UPMed.

### **Intervenant·e·s**

En cas de force majeure, il se peut que l'UPMed doive remplacer un·e ou plusieurs intervenant·e·s prévu·e·s et annoncé·e·s sur la fiche de formation sans avoir pu en informer préalablement les participant·e·s.

### **Attestation de formation**

Au terme de la formation, les participant·e·s ayant pu attester une participation d'au moins 80% à la formation reçoivent une attestation de participation.

### **Évaluation de la formation**

Les formations font l'objet d'une évaluation de la satisfaction des participant·e·s. Dans un processus d'amélioration continue de la qualité, les résultats anonymisés sont transmis aux intervenant·e·s et au responsable de l'UPMed.

### **Évaluation de l'impact de la formation**

Certaines formations font l'objet d'une évaluation d'impact auprès des participant·e·s, voire de leur supérieur·e· hiérarchique. Les résultats anonymisés de cette évaluation peuvent être utilisés à des fins d'assurance qualité et de recherche en pédagogie médicale.

### **Archivage des données**

Les données concernant une formation sont conservées pendant 10 ans. Les participant·e·s qui ont suivi une ou plusieurs formations de l'UPMed peuvent demander une copie de l'attestation de participation pendant cette période.